

La langue de spécialité

LSP

Plan du cours

1- Introduction

2- Essai de définition : Quelle définition donner à la langue de spécialité ?

3- Historique d'une discipline :

- a. Les années 60 : Les langues de spécialité
- b. Les années 70 : français technique et scientifique & le français fonctionnel & le français instrumental
- c. Les années 80 : Enseignement fonctionnel du français
- d. Les années 90 : FOS, LSP, Français professionnel, langue des métiers

4- Quelques distinctions à retenir

- a- Langue de spécialité et langue générale
- b- Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) et français général
- c- Langue de spécialité (LSP) et Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) : Quelles distinctions ?

5- Particularités du discours scientifique (Selon J-P Cuq)

6- Types de discours scientifiques (Selon J-P Cuq)

7- Élaboration d'un cours LSP

8- Références bibliographiques

Support didactique du cours:

- 1- Carras (C) & Tolas (J) & Kohler (P) & Szilagyi (E), 2007, *Le français sur objectifs spécifiques et la classe de langue*. Éditions CLE International.
- 2- Jean-Pierre Cuq, 2003, *Cours de didactique de français. Langue étrangères et seconde*. Asdifle. Éditions CLE International.
- 3- De Nuchèze Violaine, 2006, *Le français de scolarisation (FLScol en France)*. Université de Stendhal. LIDILEM. France

Pré requis :

- 1- Connaissance des différentes méthodologies didactiques (surtout l'approche actionnelle).
- 2- Connaissance des documents de référence : CECR, le Référentiel, Portfolio

Travaux Dirigés :

Travaux d'analyse sur des documents de : français médical, français juridique...

Cours de Dr. Souheila HEDID

1- Introduction

C'est une des questions qui a fait bouger le monde de la didactique des langues. Méthodologues et didacticiens ont essayé de mettre l'accent sur la problématique de l'enseignement des publics adultes, aux différentes méthodes (contenus et programmes) et aux techniques applicables sur ce type d'apprenants.

Traditionnellement, ces questions ont porté sur l'enseignement des **publics jeunes (la scolarisation des enfants)**. Depuis les années soixante, la scène didactique a vu paraître **un nouveau public « adulte »** possédant un profil particulier et exposant des besoins différents : *« ...et généralement porteur d'une demande communicative professionnelle, c'est-à-dire à la fois spécifique et rapidement fonctionnelle. »* (Cuq, 2003 :321).

Si l'apprentissage d'une langue a toujours eu un objectif fonctionnel, et si l'utilisation d'une langue a toujours répondu à une communication spécifique, comment explique-t-on la spécialisation lexicale (LSP, FOS,...) pour qualifier cette partie de la méthodologie du FLE à partir des années 60 ?

La prose historique qui relate son évolution atteste de l'embaras des didacticiens et des responsables de la politique linguistique française quant à la dénomination de cet enseignement : *« car la particularité de cette problématique est en grande partie d'avoir été une série de réponses didactiques à des demandes fortes des autorités, qui pensaient ainsi répondre elles-mêmes aux demandes de leurs partenaires étrangers, ou prendre l'initiative de susciter une nouvelles appétence pour le français »* (Cuq, 2003 :321). De plus, l'intérêt porté à cette question explique le fait que les responsables de la diffusion du français sont de plus en plus conscients que la science et la technologie sont désormais des univers incontournables que l'apprenant doit acquérir avec un bagage culturel important et des connaissances linguistiques solides.

Activité n°1 : Lisez attentivement l'introduction et répondez aux questions suivantes

1- Le texte évoque un nouveau public *« ...généralement porteur d'une demande communicative professionnelle, c'est-à-dire à la fois spécifique et rapidement fonctionnelle. »* (Cuq, 2003 :321).

Expliquez

.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2- « car la particularité de cette problématique est en grande partie d'avoir été une série de réponses didactiques à des demandes fortes des autorités, qui pensaient ainsi répondre elles-mêmes aux demandes de leurs partenaires étrangers, ou prendre l'initiative de susciter une nouvelles appétence pour le français » (Cuq, 2003 :321). Expliquez cette citation

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2- Essai de définition : Quelle définition donner à la langue de spécialité ?

Dans sa description du CECR, Michel PETIT (2006) consacre la grande partie de son travail à l'étude de **la conception des langues de spécialité dans le CECR**. L'auteur pense que : « les spécialistes savent bien que l'appellation commune de langue de spécialité désigne de façon commode mais imprécise un ensemble assez hétérogène de réalité de nature différente, chacun privilégiant, en fonction de son expérience et de ses intérêts professionnels d'enseignement, et/ou de recherche, tel ou tel point de vue. » (Petit, 2006, 03). L'auteur ajoute : « Constitue une langue de spécialité tout ensemble d'objets linguistiques et/ou langagiers défini par son rapport à une «

spécialité ». *Le français des affaires, le français scientifique et technique, sont ainsi du français de spécialité ; l'anglais juridique, l'anglais médical, de l'anglais de spécialité, etc.* » (Petit, 2006, 03),

Selon la même source, l'accent peut être mis, selon les cas¹, sur un ou plusieurs des aspects suivants :

- Terminologie du domaine de spécialité ;
- Particularités de mise en œuvre de telle ou telle catégorie ou structure linguistique dans le discours du domaine (sémantico-syntaxe du groupe nominal ; expression de la modalité ; etc.)
- Caractéristiques des genres discursifs ou textuels représentatifs du domaine ; etc.

Activité n°2 : lisez attentivement la définition ci-dessus et répondez aux questions suivantes :

1- « *les spécialistes savent bien que l'appellation commune de langue de spécialité désigne de façon commode mais imprécise un ensemble assez hétérogène de réalité de nature différente, chacun privilégiant, en fonction de son expérience et de ses intérêts professionnels d'enseignement, et/ou de recherche, tel ou tel point de vue.* » Expliquez cette citation

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2- « *Constitue une langue de spécialité tout ensemble d'objets linguistiques et/ou langagiers défini par son rapport à une « spécialité* ». *Le français des affaires, le français scientifique et technique, sont ainsi du français de spécialité ; l'anglais juridique, l'anglais médical, de l'anglais de spécialité, etc.* » (Petit, 2006, 03)

¹ Selon les objectifs : l'enseignement et /ou la recherche

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3- Historique d’une discipline :

Pour retracer l’historique de la discipline, nous nous référons aux travaux de J-P Cuq et de C. Carras.

Références des deux documents :

- Carras (C) & Tolas (J) & Kohler (P) & Szilagyi (E), 2007, *Le français sur objectifs spécifiques et la classe de langue*. Éditions CLE International.
- Cuq (J-P), 2003, *Cours de didactique de français. Langue étrangères et seconde*. Asdifle. Éditions CLE International.

a. Les années 60 : Les langues de spécialité

C’est un enseignement qui a visé **un public professionnel (non scolaire)**. Les recherches linguistiques ont donné naissance à de nombreux colloques et des publications. Les multiples interventions du MAE (Ministère des Affaires Étrangères) ont permis d’effectuer plusieurs opérations pédagogiques, la plus marquante reste l’enrichissement du **français fondamental** pour les mathématiques par les services culturels de l’Ambassade de France à Damas et dans la continuité par une commande de manuel : **le français scientifique et technique**. Dans ce cas, les méthodologues parlent d’une certaine **focalisation sur le lexique**.

b. Les années 70 : français technique et scientifique & le français fonctionnel & le français instrumental

Dans les débuts des années 70 la notion de langue de spécialité élargissait à des publics spécialisés la dénomination : **le français technique et scientifique**, destiné à **un public scientifique**. Les orientations méthodologiques sont axées sur les méthodes SGAV (structuro-global, audio visuel), le modèle d'enseignement se présente à 3 niveaux :

N1 : Bases de la langue usuelle,

N2 : Tronc commun scientifique VGOS (Vocabulaire Général d'Orientation Scientifique)

N3 : perfectionnement par discipline, fondé sur un inventaire lexical (**VGOM** "Vocabulaire Général d'Orientation", **VIEA** "Vocabulaire d'Initiation aux Études Agronomiques")

L'expression **le français fonctionnel** apparaît dans les années 1974-1975. Cet enseignement est destiné à des boursiers du gouvernement français. L'orientation méthodologique s'est basée sur :

- Une approche fonctionnelle et communicative, avec un rejet des cursus longs à 3 étapes et de la détermination des contenus par comptages lexicaux.
- L'introduction du **Niveau Seuil** : « *qui se réfère à un objectif d'apprentissage considéré comme seuil fonctionnel, situé au delà d'un simple niveau de survie et permettant à un sujet autonome une communication relativement personnalisée en langue étrangère.* » (Cuq, 2006, 176) a aussi marqué cette période.
- La prise en compte de la diversité des publics et de leurs besoins.
- Détermination des contenus en fonction des objectifs visés.
- Recensement des situations de communication et des actes de parole.

Jusqu'à lors, l'expression « *le français fonctionnel* » semblait construite sur le modèle de **français instrumental** qui était utilisé Amérique du Sud (l'Amérique Latine) au début des années 70. Ce dernier était destiné à un public d'étudiants chercheurs. L'orientation méthodologique était centrée sur l'enseignement du français comme instrument d'accès à la documentation scientifique et technique.

c. Les années 80 : Enseignement fonctionnel du français

Dans les années 80, la scène didactique voit émerger un enseignement fonctionnel du français, qui s'adresse à un public professionnel et étudiants chercheurs, et dont l'orientation méthodologique est basée sur :

- L'émergence de la linguistique pragmatique
- L'approche communicative (définition des contenus en fonction des situations de communication)
- Centration sur l'apprenant
- Accent mis sur l'utilisation de documents authentiques.

d. Les années 90 : FOS, LSP, Français professionnel, langue des métiers

Les trois sont destinés à un public professionnel et étudiants-chercheurs. Leurs orientations méthodologiques sont cependant différentes : les deux premiers (FOS, LSP) sont axés sur :

- Une approche communicative
- Centration sur l'apprenant
- Retour de la linguistique
- Analyse du discours
- Pédagogie actionnelle (pédagogie par la tâche et le projet)
- Évaluation de la compétence communicative

Dans le cas de la langue des métiers, l'orientation méthodologique est centrée sur une pratique professionnelle.

4- Quelques distinctions à retenir

a- Langue de spécialité et langue générale

Pour mieux comprendre la particularité de la langue de spécialité, nous définissons cette dernière par opposition à la langue générale

1- Le lexique général est marqué de polysémie et de connotations de toutes sortes ; le lexique spécialisé tend vers l'univocité, tend à être mono référentiel et est dépourvu de traits de type connotatif.

2- Le lexique général est relativement stable ; le lexique spécialisé subit un renouvellement et un enrichissement rapide.

3- L'enrichissement du lexique général provient surtout de la diversification sémantique de termes déjà existants ; l'enrichissement du lexique spécialisé se fait par la création de nouveaux mots liés à l'apparition de nouveaux objets, de nouvelles réalités physiques et conceptuelles.

4- Le lexique général englobe peu de « *mots savants* » et utilise des schémas de dérivation usuels ; le lexique spécialisé emploie abondamment des bases grecques et latines et des mécanismes et des schémas de dérivation typiques.

5- Le lexique général est moins perméable aux emprunts, aux langues étrangères, le lexique spécialisé s'ouvre facilement aux emprunts.

Activité n°3 : à partir des distinctions présentées ci-dessus, remplissez le tableau suivant :

Paramètres	Langue de spécialité	Langue générale

b- Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) et français général

Chez C. Parpette et J-M Mangiante (2004, 154), la distinction est basée sur :

Langue générale	FOS
Objectifs larges	Objectifs précis
Formation à moyen ou long terme	Formation à court terme (en urgence)
Diversité thématique, diversité des compétences	Centration sur certaines situations et compétences cibles
Contenus maîtrisés par l'enseignant	Contenus nouveaux, à priori, non maîtrisés par l'enseignant
Travail autonome de l'enseignant	Contact avec les acteurs du milieu étudié.
Matériel existant	Matériel élaboré
Activités didactiques : langue 2	Activités didactiques : langue-culture 2

c- Langue de spécialité (LSP) et Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) : Quelles distinctions ?

Les deux notions, quoique très proches, revêt des conceptions méthodologiques différentes. C. Carras (2008) explique que la distinction réside dans :

LSP	FOS
- À partir d'une offre (c'est l'institution qui propose)	- À partir d'une demande (c'est le public qui offre)
- Anticipation des besoins	- Demande précise
- Public non précis	- Programmes élaboré à partir de cela

5- Particularités du discours scientifique (Selon J-P Cuq)

- Il est souvent tenu pour vrai.
- L'emploi spécifique des pronoms : *nous*, *on* et jamais *je*.
- L'emploi d'un vocabulaire spécial. Marc TUKIA le décrit ainsi :

- Le vocabulaire scientifique est composé de vastes champs sémantiques dont les lexèmes sont connus du public non spécialisé. Quand certains de ces vocables entrent dans la langue courante, ils perdent leur quasi monosémie originale (ex : névrosé)
- Le vocabulaire scientifique est souvent appelé jargon car comme les argots, il s'adresse à une communauté de spécialistes. La transmission du message dépend donc de l'appartenance de l'émetteur et du récepteur à une communauté langagière.
- Les lexiques scientifiques sont des systèmes ouverts, même certains mots sont quasi clos (ex : vocabulaire anatomique, et, dans une certaine mesure faune et flore), une création lexicale constante est nécessaire pour satisfaire le besoin de nommer les méthodes d'analyse ou les découvertes nouvelles.
- L'origine du vocabulaire scientifique :
 - ✓ Latin et grec
 - ✓ Nom de l'inventeur (ex : maladie de Parkinson, théorème de Fourier...)
 - ✓ Abréviation (ex : FLS) d'un terme qui doit revenir souvent.
- Le texte scientifique explicite le vocabulaire de façon différente, il y a peu de définition de vocabulaire dans les démonstrations, car le lexique est supposé connu.

6- Types de discours scientifiques (Selon J-P Cuq)

Anne-Marie Loffler Laurian établit la typologie suivante :

-Le discours scientifique spécialisé : il est produit par un chercheur qui le destine à ses pairs. Le message, qui relève de la spécialité de l'émetteur et assez largement de celle du récepteur, ne doit pas poser à celui-ci de problèmes de forme particuliers. Le support sera une revue spécialisée : compte-rendu de l'Académie des sciences, Journal de physique, etc. ;

-Le discours de semi vulgarisation scientifique : il est produit par un chercheur qui le destine à un public de niveau de formation universitaire. Le récepteur doit avoir une formation de base dans le domaine. Le support sera une revue traitant de domaines variés : *la recherche, Pour la science*, etc.

-Le discours de vulgarisation scientifique : il est produit par un journaliste spécialisé à destination du grand public intéressé. Il pourra être plus illustré de photos ou de dessin que les catégories

précédentes, qui privilégient généralement les graphiques et les schémas. Le support sera un revu d'accès plus facile, comme *Science et vie*, *science et avenir*, etc.

-*Le discours scientifique pédagogique* : il est produit par un enseignant-chercheur à destination d'étudiant en formation dans le domaine, ou par un enseignant à destination de lycéens. Dans le premier cas, le récepteur est censé avoir une utilisation plus autonome du produit. Le support est généralement un ouvrage qui traite l'ensemble d'un domaine ou d'un aspect particulier de celui-ci. On peut dire que le présent ouvrage appartient à cette catégorie.

-*Le discours de type mémoire ou thèse* : il est produit par un étudiant d'un haut niveau de spécialisation à destination d'un jury de spécialiste du domaine ou de domaine voisins. Ce discours tint à la fois du discours scientifique spécialisé et du discours scientifique pédagogique. En France, il est très fortement codifié et il est très important que les étudiants étrangers dont l'objectif est la production d'un tel discours soient mis au courant avec précision de ses marques formelles.

-*Le discours scientifique officiels* : ils sont rédigés par des experts à destination d'une institution ou d'une administration. Cette catégorie regroupe les rapports, les formulaires et les messages divers, qui eux aussi sont souvent fortement codifiés par le commanditaire.

Pour mieux comprendre le discours scientifique nous utilisons le tableau suivant ²:

Définition	Style scientifique	Style journalistique	Style littéraire
But	Informer et présenter au lecteur une solution pratique ou théorique à un problème scientifique	Informer et susciter la réflexion du lecteur	Susciter l'émotion, l'intérêt et la réflexion du lecteur
Moyen	Décrire, expliquer ou prédire un phénomène	Présenter les faits, les analyser, les mettre en perspective; au besoin les critiquer	Décrire une réalité au moyen des impressions et des états d'âme du narrateur, d'un personnage, d'un héros, selon une époque et une culture données
Support	Livre, chapitre de livre, article et rapport scientifiques	Journal, quotidien, site internet	Roman, nouvelle, poésie, pièce de théâtre, cinéma

² Référence : <http://pagesped.cahuntsic.ca/>

Statut du rédacteur	Scientifique, professeur d'université ou de cégep	Journaliste	Écrivain, romancier, poète, cinéaste
Point de vue du rédacteur	Tend vers l'objectivité/Évitez le JE/Utilisez le NOUS avec parcimonie/Optez pour la forme impersonnelle	Tend vers l'objectivité et la critique/Le JE est permis dans les éditoriaux et les chronique d'humeur ou les billets	Cherche à développer un point de vue original (= subjectif)/Roman écrit au JE ou à la forme impersonnelle
Statut du lecteur	Un autre scientifique, un érudit, un étudiant en science	Abonnés, Monsieur madame Tout-le-monde	Monsieur madame Tout-le-monde
Syntaxe (structure de phrase du texte)	Obéit aux règles grammaticales, mais se veut simple et directe ; privilégiez la précision et la cohérence du propos à la beauté du style	Obéit aux règles grammaticales, mais se veut simple et directe; privilégiez la clarté et la concision à la beauté du style	Obéit aux règles grammaticales, mais elle se veut créative et souvent + dense; privilégiez les tours de phrase audacieux, qui sortent des sentiers battus, aux conventions de style et autres prêt-à-lire
Ponctuation	Obéit aux règles de la ponctuation	Obéit aux règles de la ponctuation	Obéit aux règles de la ponctuation, mais certains auteurs font fi des conventions (roman sans point, sans paragraphe ou sans E)
Temps des verbes	Utiliser le présent/la forme active	Selon la nature des faits qui sont rapportés	+ souvent le présent et le passé simple
Utilisation des métaphores, des synonymes ou des effets de style	Rarement, on utilise le terme le plus précis, vingt fois de suite s'il le faut	Parfois pour fleurir le texte, mais sans perdre de vue que la clarté du propos doit primer sur toute autre considération	Souvent pour enjoliver le texte, le rendre plus agréable à lire, plus original
Vocabulaire	Usage fréquent de termes techniques et théoriques (jargon scientifique). L'invention est permise si elle correspond à une découverte ou à une nuance théorique	Vocabulaire usuel (de tous les jours), parfois technique si le sujet s'y prête	Vocabulaire riche, utilisation de mots rares, création de nouveaux mots, de nouvelles expressions. L'invention est permise

Principales caractéristiques de ce style	Précision et cohérence du propos	Simplicité et clarté du propos	Créativité et singularité du propos
Pièges à éviter	Utiliser des synonymes qui s'éloignent du sens premier, phrase ou paragraphes trop longs, concept non-définis, effet de style, absence de références, plagiat	Utilisation du jargon, trop de chiffres, plagiat	Lieux communs, clichés, plagiat
Exceptions/Variantes	La vulgarisation scientifique emprunte parfois au style journalistique (Ex : Yanick Villedieu, Jean-Pierre Rogel)	La chronique d'humeur emprunte parfois au style littéraire (Ex : Pierre Foglia, Jean Dion)	La science-fiction et le roman d'anticipation empruntent parfois au style scientifique (Ex: Jules Verne, Michael Crichton)
Contenu s'appuie sur des sources ?	Oui, nécessaire: sources citées dans le texte et en références.	Oui, souvent: mais parfois confidentielles	Oui, parfois : roman historique ou science-fiction

7- Élaboration d'un cours LSP

Selon C. Parpette (2003), le processus de l'élaboration d'un cours en LSP (ou en FOS) implique les étapes suivantes :



1. **La commande** : consiste en l'identification de la nature de la demande de formation formulée.
2. **Analyse des besoins** : les besoins doivent se transformer en contenus, actions et programmes. Cette étape se base sur le recensement des situations de communication où les apprenants auront à utiliser le français dans le cadre de leur activité : savoir faire langagier professionnel. À partir de là, le formateur peut faire des hypothèses pour préparer les supports.
3. **Collecte des données** : par questionnaire, entretien, enregistrement d'interactions ou autres...l'étude des différentes situations de communication permet de relever les difficultés des apprenants, par exemple : si l'apprenant dit qu'il n'intervient pas dans les entretiens, l'enseignant doit envisager une formation axée sur des activités orales.
4. **Traitement des données** : l'enseignant doit établir une progression claire afin d'exploiter correctement toutes les données qu'il a collectées. Toutes les informations peuvent être bénéfiques dans ce cas.
5. **Élaboration des activités pédagogiques** : les manuels et les contenus préparés doivent répondre parfaitement au niveau des apprenants. Pour cela des tests pronostics sont souvent recommandés dans ce cas.

8- Références bibliographiques

1. CARRAS (C) & TOLAS (J) & KOHLER (P) & SZILAGYI (E), 2007, *Le français sur objectifs spécifiques et la classe de langue*. Éditions CLE International.
2. CUQ (J-P), 2003, *Cours de didactique de français. Langue étrangères et seconde*. Asdifle. Éditions CLE International.
3. DE NUCHEZE (V), 2006, *Le français de scolarisation (FLScol en France)*. Université de Stendhal. LIDILEM. France
4. PARPETTE (C), 2003, *Élaboration de programmes de français sur objectifs spécifiques et coopération internationale*. Profilingua. Plzen – Université de Bohême de l'Ouest
5. PETIT (M), 2006, *Les descriptions du cadre : quelle conception de la langue de spécialité ?* prépublication